



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 75993

Texte de la question

M. Alain Néri appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le régime fiscal des appareillages pour handicapés. Ceux-ci sont indispensables à la vie quotidienne des intéressés, dans la plupart des cas très coûteux, et, le plus souvent, insuffisamment pris en charge par les régimes de sécurité sociale. Il lui demande donc s'il est envisageable d'instituer en faveur de ces dépenses une mesure de déductibilité du revenu imposable.

Données clés

Auteur : [M. Alain Néri](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75993

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mai 2002, page 2472